



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 28 mai 2020

### La Cour des comptes européenne va examiner la réponse de UE à la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie de COVID-19

Aujourd'hui, la Cour des comptes européenne a remanié son programme de travail annuel 2020 afin de recentrer ses travaux sur les aspects liés à la pandémie de COVID-19. Elle a ainsi adapté l'étendue, l'approche et le calendrier de plusieurs activités d'audit en cours et décidé, en outre, de suspendre certaines activités dont le lancement était prévu cette année. L'auditeur externe de l'UE a également ajouté deux analyses à son programme: la première portera sur la contribution de l'UE à la santé publique; la seconde, sur sa réponse en matière de politique économique face à la pandémie. Ces deux analyses visent à apporter une contribution utile au débat public sur la manière dont l'UE et ses États membres ont géré les répercussions de la COVID-19. Elles contribueront en outre à tirer les enseignements de cette pandémie et à alimenter les discussions sur le rôle de l'UE et de ses organismes pendant cette crise et lors de celles à venir.

La pandémie de COVID-19 s'est traduite par des défis sans précédent pour l'UE et ses États membres, et ce dans un large éventail de domaines d'action. La Cour a repensé son programme afin de faire en sorte que ses travaux de 2020 cadrent autant et aussi soupagement que possible avec ces défis. Le cas échéant, les auditeurs ont revu l'étendue des activités en cours et adapté l'approche et le calendrier y afférents pour tenir compte des circonstances, qui ont changé et continuent d'évoluer. Ils ont également pris la décision de suspendre quatre activités et d'ajouter deux analyses spécifiquement axées sur la crise liée à la COVID-19.

*«La Commission européenne et les autres organismes nationaux et de l'UE responsables de la mise en œuvre des politiques et des programmes de l'Union travaillent toujours sous la pression de la crise. Nous comprenons bien les contraintes que les audits peuvent faire peser sur eux. Aussi, nos auditeurs prendront-ils soin de ne pas les surcharger au moment où ces entités doivent précisément se concentrer sur des tâches plus urgentes afin de répondre à la crise», a déclaré M. Klaus-Heiner Lehne, Président de la Cour. «En adaptant notre programme de travail à la COVID-19, nous entendons faire en sorte que nos audits et nos analyses contribuent au débat public sur la manière dont l'UE et ses États membres ont géré les répercussions de la pandémie.»*

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

Les deux nouvelles analyses permettront de brosser de manière indépendante un tableau objectif et impartial des mesures prises par l'UE pour enrayer la crise dans deux domaines essentiels.

- La **réponse sanitaire** à la COVID-19, avec ses graves répercussions économiques et sociales, est la priorité déclarée des décideurs de l'UE et des administrations publiques partout en Europe. La réaction de l'Union est déjà sous le feu des projecteurs, marquée par des tensions entre les responsabilités juridiques de l'UE et les attentes des citoyens, ainsi que par la certitude d'un débat politique intense au plus haut niveau. Cette analyse visera principalement à examiner les actions entreprises et les ressources utilisées par la Commission et les agences de l'UE pour protéger la santé des citoyens face à la pandémie.
- L'analyse relative à la **réponse économique** portera sur les mesures prises et les difficultés rencontrées dans le cadre de la coordination économique de l'UE et établira un inventaire complet des actions entreprises par l'UE et les États membres sur le plan économique pour combattre la pandémie. Elle en précisera le coût et les dispositifs de gouvernance mis en place, tout en dressant la carte des risques et des possibilités pour la coordination de l'UE en matière budgétaire et économique à l'avenir, sur la base des décisions que les États membres et les autorités de l'UE ont prises et devront prendre prochainement.

Ces deux analyses fourniront une vue d'ensemble descriptive et factuelle du domaine considéré, ainsi qu'une évaluation informative des grandes problématiques liées à la gestion financière, à la gouvernance, à la transparence et à l'obligation de rendre compte. Elle s'appuieront essentiellement sur des documents publics et contribueront au recensement des problèmes spécifiques qui exigent d'autres travaux d'audit, plus détaillés, auxquels elles serviront de base.

La version révisée de notre programme de travail 2020 est disponible sur notre site internet ([eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)).

Contact presse: Damijan Fišer

E: [damijan.fiser@eca.europa.eu](mailto:damijan.fiser@eca.europa.eu) (+352) 4398 45410 M: (+352) 621 55 22 24

**Mesures prises par la Cour des comptes européenne pour faire face à la pandémie de COVID-19**

*En ces temps difficiles de pandémie de COVID-19, la Cour des comptes européenne a pris les mesures nécessaires pour pouvoir continuer, dans la mesure du possible, à assurer un service efficace en matière d'audit public dans l'UE et à produire en temps opportun des rapports d'audit, des avis et des documents d'analyse. Par ailleurs, nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui œuvrent pour sauver des vies et luttent contre la pandémie, au Luxembourg, au sein de l'UE et dans le monde. Nous restons déterminés à soutenir la politique adoptée par le gouvernement luxembourgeois pour préserver la santé publique. Nous veillons à atténuer les effets de la crise sanitaire actuelle sur nos agents. Pour ce faire, nous avons pris des mesures de précaution visant à réduire au maximum les risques pour eux-mêmes et pour leur famille.*